



## Projet Educatif

### Organisateur :

### **Eclaireurs Evangéliques de France (E.E.F)**

*Association Loi 1901, déclarée en Préfecture de la Drôme le 09 juillet 1998*

*Association reconnue Jeunesse et Education Populaire par la préfecture de la Drôme*

*Association membre de la Fédération du Scoutisme Evangélique Français (F.S.E.F.)*

*du Conseil National des Evangéliques en France (CNEF)*

*de l'Union Française des Centres de Vacances (U.F.C.V.)*

### Siège social

Eclaireurs Evangéliques de France  
Chez Vincent MATHIS  
52, rue Edouard Branly  
26000 VALENCE

Document élaboré par le Comité Pédagogique National des E.E.F., validé par le Conseil d'Administration du 14 avril 2013 et reconduit le 2 octobre 2018.

Document valable pour une durée de cinq ans à partir de cette date et pour l'ensemble des groupes locaux.

Ce document sera évalué chaque année par le Comité Pédagogique National à l'aide des rapports moraux des groupes locaux, des rapports de visites de camps et des comptes rendus des stages de formation.



## Contexte

---

L'association des Eclaireurs Evangéliques de France (E.E.F) est une association de scoutisme évangélique, nationale, constituée de groupes locaux répartis sur le territoire français.

Les groupes locaux sont rattachés à une église (ou à un comité de parrainage inter-église) protestante ou protestante évangélique et gérés sous la responsabilité d'un Coordinateur de Groupe.

Ils se composent d'une ou plusieurs unités : Famille de Furets (4 à 6 ans), Bande des Loustics (6 à 8 ans), Meute de Louveteaux (8 à 12 ans), Troupe d'Eclaireurs (12 à 17 ans), Compagnie d'Eclaireuses (12 à 17 ans), Route (17 à 21 ans).

Pour leurs activités, les E.E.F. mettent en place des centres de loisirs, des week-ends (séjours courts) et des séjours de vacances. Les activités sont ouvertes aux garçons et filles, sans distinction sociale, raciale, politique ou confessionnelle.

## Ressources

---

L'association est constituée de bénévoles ou de personnes au pair diplômés (BAFA, BAFD et équivalences) et non diplômés, dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'association dispose d'une école de formation (Ecole de Formation au Scoutisme Mafeking) qui enseigne notre pédagogie du scoutisme. Elle délivre des certificats d'aptitudes appelés « Licences de Chefs ».

L'achat et la gestion du matériel nécessaire aux activités sont assurés par chaque groupe local.

## Buts

---

**LA SANTE** : apprendre à connaître son corps, à progresser et grandir avec lui, à l'entretenir par l'exercice physique et une hygiène satisfaisante.

**LA PERSONNALITE** : aider l'enfant puis le jeune à construire sa propre personnalité, à assumer et vivre des choix et des responsabilités.

**LE SAVOIR FAIRE** : permettre aux enfants et aux adolescents de découvrir puis maîtriser des compétences et des techniques utiles dans un milieu naturel ou urbanisé : techniques « scout » traditionnelles ou adaptées à la société du XXIème siècle.

**LE CIVISME/LE SERVICE SOCIAL** : comprendre et tenir sa place comme citoyen en étant au service des autres dans la société.

**LE SENS DE DIEU** : amener à réfléchir sur les valeurs et le message de l'Evangile, en veillant à laisser à chacun la liberté de choix et de pensée.



## Moyens

---

**LE SYSTEME DES EQUIPES :** dans chaque unité, les jeunes sont regroupés en équipes stables (familles de Furets, tribus de Loustics, sizaines de Louveteaux, patrouilles d'Eclaireurs ou clans d'Eclaireuses, Routes) de 6 à 8 jeunes. Dans chaque équipe, chacun a un poste précis de responsabilité graduelle, permettant une progression personnelle.

**LA REGLE DE VIE :** chaque unité est régie par une règle de jeu (la « loi ») dont les articles sont adaptés à chaque tranche d'âge. Par une « promesse », acte personnel et libre, le jeune s'engage à faire son possible pour respecter cette règle. Cet engagement individuel est le ciment de toutes nos activités.

**LA PARTICIPATION, LA CONCERTATION :** d'une manière adaptée à leur âge, les jeunes sont largement inclus dans le processus de choix, de préparation et de réalisation des activités. Chacun est encouragé à s'exprimer et à contribuer aux projets communs.

**LE JEU, L'AVENTURE :** pour répondre au besoin des jeunes d'apprendre et de se construire, les activités proposées privilégient le jeu et l'aventure.

**LA NATURE :** au travers d'activités en plein air, le jeune apprend à découvrir, à connaître, à aimer, à respecter la nature et à préserver son environnement.

**LES CAMPS :** séjours de vacances, camps de formation et séjours courts permettent une mise en pratique approfondie des techniques scouts, de la prise de responsabilités et de la vie en collectivité.

**DECOUVERTE SPIRITUELLE :** des exemples de vie selon les valeurs de l'Évangile et des moments d'animation à partir de textes bibliques invitent à s'interroger et à discuter.

Pour le Conseil d'Administration

Pour le groupe local : .....

Le Président

Grégory PINGUET